Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901698-20261106-DCM2026057-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2026

DCM n° 2026-057

L'an deux mil vingt-six, le 6 novembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de PLOGONNEC (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de M. Didier LEROY, Maire.

Membres présents : Ludovic BARON, Hervé CADIOU, Marie Annick CANÉVET, Céline DANDRIMONT, Ariel HERNANDEZ, Christelle JESTIN, Carole LE FLOC'H, Véronique LE GRAND, Didier LEROY, Caroline MARONAT, Matys PENNANEAC'H, Dominique PERSON, Annick PHILIPPE, Hélène PHILIPPE, Jean Luc RENEVOT, Mickaël ROINNÉ, Yoann SEZNEC, Karine TYMEN

Absent-e-s : Marcel SEZNEC a donné procuration à Dominique PERSON, Daniel PLOUZENNEC a donné procuration à Jean Luc RENEVOT, Emmanuel PINEAU a donné procuration à Didier LEROY, Marion MONVOISIN a donné procuration à Annick PHILIPPE, Emilie LEFEUVRE a donné procuration Marie Annick CANÉVET,

Nombre de conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Exprimés : 23

****

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 2026-057 : Tarifs communaux 2027

Rapportrice : Mme Annick PHILIPPE, Adjointe au Maire

Il est proposé au Conseil Municipal les tarifs 2027 suivants :

Photocopies		
	Tarif net en euros	
	Photocopies noir et blanc	photocopies couleur
Particuliers	Format A4 0,20 €	Format A4 : 0,50 €
	Format A3 : 0,40 €	Format A3 : 1,00 €
Associations	Forfait de 200 photocopies gratuites	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Rennes (3 Contour de la Motte, 35044 Rennes), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux, l'absence de réponse au terme de 2 mois valant décision implicite de rejet.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901698-20261106-DCM2026057-DE

Droit de Place	Propositions de Tarifs 2027
Occasionnel	40,00 €
Permanent/mois avec un branchement électrique *(facturation à compter du deuxième mois de présence)*	5,00 €
Permanent/mois sans un branchement électrique *(facturation à compter du deuxième mois de présence)*	3,00 €
Permanent/an avec branchement électrique *(facturation à compter du deuxième mois de présence)*	50,00 €
Permanent/an sans branchement électrique *(facturation à compter du deuxième mois de présence)*	30,00 €
Commerce sédentaire à l'étage (mètre linéaire)	2,50 €

Locations des salle communales		Tarifs 2027
Locations de salle pour réunions politiques (Salle du Nevet ou Steir) - Uniquement à compter de la période préélectorale (6 mois précédant le scrutin) et uniquement pour les élections municipales et cantonales		Gratuité
Salle de Pen Ar Vern	Location de la salle aux particuliers	
	Location week-end (Samedi et Dimanche) *réservé uniquement à des résidents de Plogonnec*	400,00 €
	Location en semaine à la journée du Lundi au Vendredi *réservé uniquement à des résidents de Plogonnec*	300,00 €
	Location à des personnes non résidentes de Plogonnec du 15/04 au 15/10 *(réservation possible si la salle est disponible - 2 mois avant la date de l'évenement)*	600,00 €
	Locations à la Demi-Journée hors soirée (Particulier)	200,00 €
	Location de la salle aux professionnels - associations et organismes extérieurs	
	1/2 Journée	80,00 €
	Journée	160,00 €
	Cours Divers (Peintures , Dessin , broderie) / Trim (Séance de 4h)	60,00 €
Foyer communal / Hall de l'Arpège	1/2 Journée	80,00 €
	Journée	160,00 €
	Cours Divers (Peintures , Dessin , broderie) / Trim (Séance de 4h)	60,00 €
Salle de l'ancienne poste	1/2 Journée	50,00 €
	Journée	100,00 €
Salle socio-culturelle l'Arpège / Complexe Sportifs	**Locations pour manifestations**	
	Associations locales	Gratuité
	Associations extérieures à caractère social / humanitaire / collectivités et autres administrations	450,00 €
	Entreprises locales et associations extérieures	800,00 €
	Entreprises exterieures	1 000,00 €
	Si deux jours consécutis au même tiers : Demi tarif sur la deuxième journée	
	Location pour activité régulière à l'année de septembre à juin (tarif pour 1h/ semaine) soit de 30 à 33 cours/an	
	Associations extérieures ou professionnels	
	Espaces concernés : Arpège, Rdc Espace sportif (salle multiactivité, dojo, Halles des sports), Etage (salle parquet en mezzanine)	12 €
	Tarif de l'heure pour une utilisation ponctuelle de l'une de ces 2 salles	20,00 €
	Enterrement - Obsèques	
	Location de salle pour café enterrement *uniquement en cas d'impossibilité dans un commerce local* - *Tarif 1/2 journée*	
	Foyer communal ou Pen ar vern	*80,00 €*
	Salle de l'ancienne poste	50,00 €
	Obsèques civiles *Personnes inhumées ou cendres déposées au cimetière de Plogonnec Selon convention entre Mairie et famille*	
	Foyer communal	100,00 €
	Arpège	200,00 €

Prestations par les services techniques (Travaux d'urgence uniquement)	Tarifs 2027
Forfait pose de busage j'usqu'à 6 ml	131,00 €
Buse < 200 (ml TTC)	78,00 €
Buse < 250 (ml TTC)	80,00 €
Buse < 300 (ml TTC)	93,00 €
Heure tractopelle (prestation)	90,00 €
Heure épareuse (prestation)	95,00 €
Heure Balayeuse ou micro Tracteur (Prestation)	48,00 €
Coût horaire d'intervention d'un agent	35,00 €
Terre végétale (non livrée) au M3	10,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Rennes (3 Contour de la Motte, 35044 Rennes), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux, l'absence de réponse au terme de 2 mois valant décision implicite de rejet.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901698-20261106-DCM2026057-DE

Cimetière	
Concessions de 15 ans	**Tarifs 1ère acquisition ou renouvellement**
Simple	150,00 €
Double	300,00 €
Mini concession(10 ans)	
Mini concession avec citerneau	150,00 €
Mini Concession pleine terre	75,00 €
Provisoire 5ans	60,00 €
Colombarium	
1er Acquisition(durée 10 ans)	650,00 €
Renouvellement 10 ans	200,00 €
Plaque jardin du souvenir	55,00 €
Caveau provisoire	gratuité 7 Jours -60 jours suivants : 3€ - au-delà : 5 €

Suppression des cautions
Facturation des frais pour reproduction de clés et/ou badges non restitués
Forfait ménage et rangement de 100€ manquement à la remise en état mors de la restitution.
Fin de la possibilité du paiement par chèque au 1/1/2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Vote** les tarifs communaux 2027 proposés.

Fait à Plogonnec, le 10/11/2026, le Maire, Didier LEROY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Rennes (3 Contour de la Motte, 35044 Rennes), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux, l'absence de réponse au terme de 2 mois valant décision implicite de rejet.